

Enquête

Pratiques culturelles

Champ de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu
Champ statistique couvert	Individus de 15 ans et plus, vivant en logement ordinaire dans leur résidence principale
Champ géographique	France métropolitaine

Présentation de l'enquête :

Titre(s) du(es) questionnaire(s)	Enquête Pratiques culturelles
Objectifs	<p>L'enquête a pour objectif de décrire le plus grand nombre possible de champs de la vie culturelle, comme les loisirs, la consommation des produits des industries culturelles et médiatiques, les sorties et la fréquentation des équipements culturels, ou encore les pratiques artistiques en amateur, et de les mettre en lien avec les propriétés économiques et sociales des individus. Il s'agit ainsi de la principale enquête transversale sur le champ des pratiques culturelles en France. C'est aussi le dispositif le plus longitudinal, permettant de suivre les évolutions des pratiques et de leurs publics depuis 1973.</p>
Thème du (ou des) questionnaire(s)	<p>Sur le modèle des éditions précédentes, le questionnaire de l'enquête Pratiques Culturelles 2028 sera structuré en différents modules :</p> <ul style="list-style-type: none">• les loisirs,• les pratiques artistiques en amateur,• la lecture,• les jeux de société et les jeux vidéo,• l'écoute de musique enregistrée,• le visionnage de la télévision,

- le visionnage de films et de séries,
- les rapports à l'information
- les usages d'Internet et des réseaux sociaux,
- la fréquentation des festivals,
- les sorties culturelles, parmi lesquelles le cinéma, le spectacle vivant, le musée et les monuments feront l'objet de modules spécifiques.

À ceux-ci s'ajoutent les modules décrivant les caractéristiques sociales, économiques et culturelles des enquêtés, comprenant le tronc commun des ménages ainsi qu'un module sur les langues parlées par l'enquêté.

Pour documenter les rapports à la culture, le Deps ajoutera au millésime 2028 un module sur les valeurs afin de comprendre le degré d'adhésion aux politiques publiques culturelles. Le Deps tentera de répondre aux questions du type : qu'est-ce que le terme « culture » recouvre pour les enquêtés ? Quel est le degré de satisfaction de la population à l'égard de l'offre culturelle locale ? La population adhère-t-elle aux efforts de démocratisation culturelle de l'Etat ?

Le questionnaire est en cours d'élaboration et pourra encore évoluer, certaines problématiques complémentaires étant susceptibles d'émerger ultérieurement.

Historique

L'origine de la demande est d'abord ministérielle, avec la nécessité de renouveler des constats datant désormais de presque 10 ans. Visant à définir les orientations à donner au programme de travail du Deps, un comité ministériel des études, piloté par le secrétaire général adjoint, réunit chaque année des représentants des directions sectorielles du ministère. Les discussions autour du programme de travail du Deps à l'occasion de la préparation puis de la tenue de ce comité ont toutes fait émerger une demande forte de la part des directions du ministère de pouvoir disposer d'une actualisation des connaissances accumulées par la série des enquêtes sur les pratiques culturelles.

En parallèle, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour répondre aux demandes d'observation sectorielle (connaissance des publics de tel ou tel secteur culturel) :

- d'une enquête barométrique annuelle, confiée au Crédoc, visant à estimer les taux de fréquentation des musées, monuments et lieux du spectacle vivant, et
- d'une enquête auprès des visiteurs de musées.

Toutefois, ces dispositifs ne s'inscrivent pas dans le temps long et ne permettent pas de suivre de façon à la fois transversale et longitudinale l'ensemble des pratiques culturelles et de leurs publics, contrairement à l'enquête sur les pratiques culturelles. La communauté scientifique, utilisatrice des éditions précédentes, est également en attente de disposer de cette actualisation.

Au-delà du ministère, de nombreux acteurs de la vie culturelle utilisent les données de l'enquête Pratiques culturelles, parmi lesquelles les collectivités territoriales, les syndicats professionnels

et le monde associatif.

Enfin, l'enquête est devenue un dispositif central dans l'organisation de la recherche sur les thématiques culturelles, comme en atteste le nombre de publications scientifiques réalisées par les chercheurs qui se réfèrent à cette enquête depuis sa création.

Faits marquants précédentes éditions

Il s'agira de la septième édition d'une série d'enquêtes administrées par le Deps, et dont les précédentes éditions datent de 1973, 1981, 1989, 1997, 2008 et 2018.

Depuis les années 1970, cette série d'enquêtes s'est imposée comme la référence, en France comme à l'étranger, en matière d'observation des pratiques culturelles. À intervalles de dix ans, les enquêtes pratiques culturelles permettent ainsi de réactualiser la connaissance des rapports à la culture. Les éditions de 2008 et 2018 se sont distinguées par l'introduction des questions relatives aux pratiques numériques dans le questionnaire. Celle de 2018 a notamment marqué une évolution dans la structuration des modules, en proposant d'aborder les pratiques culturelles non plus uniquement par le média (livre, journal, télévision, cinéma, disque, etc.), mais également par les contenus (films, musique enregistrée, etc.), afin de mieux prendre en compte la diversité des supports de consommation des œuvres et des produits culturels.

Par ailleurs, les cinq premières enquêtes, entre 1973 et 2008, ont suivi une méthodologie à chaque fois identique : sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population de la France métropolitaine (hors Corse) âgée de 15 ans et plus, échantillon stratifié par régions et catégories d'agglomération, méthode des quotas avec comme variables le sexe et l'âge de la personne interrogée ainsi que la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, interrogation en face à face au domicile de la personne interrogée. L'édition de 2018 a introduit des améliorations méthodologiques : doublement de la taille de l'échantillon, introduction d'un tirage aléatoire par la division Sondages, inclusion de la Corse et extension de l'enquête aux Drom, qui ont chacun bénéficié d'un échantillon permettant des exploitations à l'échelle de chaque territoire. Ces six éditions constituent aujourd'hui une série qui a donné lieu à des exploitations longitudinales, en coupes répétées et quasi-panels.

L'édition 2028 en préparation s'inscrit dans la continuité de cette série, tout en intégrant une réflexion sur le nécessaire renouvellement des problématiques, et l'anticipation des évolutions futures des modes de collecte.

Concertation

~~Un comité de consultation ministériel s'est réuni le 9 avril 2026. Il était composé des représentants des directions du ministère de la Culture et de certains de ses établissements publics : Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Centre National de la Musique (CNM), la réunion des musées nationaux et du Grand Palais, ainsi que le Centre des monuments nationaux (CMN). Cette réunion a donné lieu à la présentation de l'enquête, en termes d'objectifs, de méthodologie et de calendrier.~~

Une réunion de concertation auprès des partenaires sociaux aura lieu au troisième trimestre 2026 : elle donnera lieu à une

présentation des objectifs de l'enquête, de la méthodologie et du calendrier de travail.

Origine de la demande

Voir infra

Place dans un dispositif statistique

Plusieurs sources fournissent de l'information sur la thématique des pratiques culturelles :

- Le dispositif Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) intègre tous les 6 ans un module des questions sur la fréquentation des équipements culturels et les consommations culturelles. La dernière édition date de 2022.
- L'enquête Budget des familles (BdF), dont la dernière édition date de 2017, permet d'interroger les ménages sur l'ensemble de leurs dépenses. La nomenclature des dépenses permet d'étudier celles qui relèvent de la culture.
- L'enquête Emploi du temps (EdT), réalisée pour la dernière fois en 2009-2010, permet de recueillir des informations sur les activités des individus, parmi lesquelles les activités culturelles peuvent être identifiées.
- L'enquête sur les Usages du Numérique, anciennement Technologies de l'information et de la communication (TIC) permet de recueillir des informations sur l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des TIC. Dans le domaine culturel, les ménages sont interrogés sur leurs dépenses réalisées sur Internet portant sur des achats de biens culturels physiques, les dépenses pour des biens culturels numériques (musique ou films en streaming ou en téléchargement, livres numériques ou audio, presse numérique...), des achats en ligne de places pour des événements culturels, des achats en ligne de jeux vidéo.
- L'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc comprend chaque année, sous la maîtrise d'ouvrage du Dets, des questions de fréquentation des musées et monuments (depuis 2011) et de sorties de spectacle vivant (depuis 2023). Il permet de suivre à un rythme annuel la fréquentation de certains équipements culturels.
- L'enquête À l'écoute des visiteurs (AEV) interroge les visiteurs des musées et des monuments nationaux. Elle a été créée par le ministère de la Culture en 2010 et est pilotée par le Dets depuis 2021. Elle permet de mieux connaître le public des musées et monuments et d'observer les tendances de fréquentation de ces lieux patrimoniaux.

Ces enquêtes, utiles pour le suivi annuel (pour le baromètre issu de l'enquête Crédoc et l'enquête AEV), les comparaisons internationales (pour SRCV), l'étude des dépenses (BdF et TIC), ou du temps alloué à la culture (EdT), ne sont pas conçues pour permettre une analyse à la fois transversale et longitudinale de l'ensemble des pratiques culturelles et de leurs publics, contrairement à l'enquête sur les pratiques culturelles.

Par ailleurs, comme l'a souligné le récent rapport de l'Inspection générale de l'Insee et de l'Inspection générale des affaires

culturelles (IGAC) sur les statistiques culturelles, un grand nombre d'organismes, chargés d'une mission sur des domaines spécifiques de la culture produisent des enquêtes régulières relatives à leur domaine d'intervention : le Centre national du cinéma, le Centre national de la musique, le Centre national du livre, l'Association pour le soutien du théâtre privé, etc.

Ces nombreuses statistiques produites par les établissements publics n'ont pas la même profondeur temporelle que l'enquête sur les Pratiques culturelles, elles sont sectorielles et portent sur des échantillons plus restreints.

Extension(s) régionale(s)

Les modalités d'enquête dans les Drom sont encore à l'étude.

Utilisateurs

Les utilisateurs des résultats sont en premier lieu les directions du ministère de la Culture, qui sont en attente de statistiques sur l'évolution à long terme des publics des équipements culturels et médiatiques dont le ministère a la charge.

Par ailleurs, les chercheurs en économie et en sociologie de la culture constituent un public important de l'enquête. Ainsi, l'édition de 2018 a fait l'objet d'une soixantaine de demandes de mise à disposition des données de la part de chercheurs sur la plateforme Quetelet-Progedo. Elle sert de référence dans ce domaine de recherche et donne lieu à des études complémentaires sur des sujets plus spécifiques.

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Pluri-annuelle
Période de collecte	La collecte aura lieu au 1 ^{er} semestre 2028 pour ce qui concerne l'enquête face-à-face métropolitaine et l'expérimentation multimode. La collecte dans les Drom, dont les modalités sont encore à l'étude, devrait avoir lieu en 2030 ou 2031.
Mode de collecte détaillé	L'enquête principale se déroulera entièrement en face-à-face. Une expérimentation multimode sera menée afin de préparer l'enquête suivante (2038) : son protocole sera multimode séquentiel, avec d'abord une collecte Internet, puis une collecte par téléphone auprès des non-répondants Internet, et enfin en face-à-face auprès des non-répondants Internet et téléphone. Pour la collecte dans les Drom, les modalités d'enquête sont encore à l'étude.
Comitologie-	Un comité scientifique a été constitué pour élaborer le questionnaire, réunissant les chercheurs ayant la meilleure connaissance des enjeux couverts par l'enquête. Sa composition est la suivante : Thomas Amossé (Cnam), Valérie Beaudouin (EHESS), Jean-Samuel Beuscart (Sciences Po), Anne Cordier

(Université de Lorraine), Philippe Coulangeon (Ensaë), Stéphane Dorin (Université de Limoges), Olivier Masclet (Université de Limoges). Il se réunit tous les deux mois entre novembre 2025 et décembre 2026. Le questionnaire sera testé sur le terrain au premier semestre 2027, et ses conclusions seront présentées à la mi-2027 au comité scientifique. Ce comité scientifique a non seulement pour mission d'accompagner le travail d'élaboration de la nouvelle enquête, mais il sera également mobilisé pour le lancement de l'appel à projets de recherche (APR) qui suivra.-

Contraintes pour l'enquête

Pour l'enquête principale, l'enquêté reçoit la visite d'un enquêteur. L'unité échantillonnée est l'individu, aucun tirage de *kish* n'est réalisé. Aucun document n'est nécessaire pour répondre à l'enquête. Le questionnaire ne mobilise aucun effort conceptuel en dehors des efforts de mémoire concernant les questions sur les pratiques culturelles au cours de la vie ou des 12 derniers mois.

Pour l'expérimentation multimode, l'enquêté est d'abord invité à répondre en ligne. S'il ne répond pas en ligne, il est sollicité pour répondre par téléphone. S'il ne répond pas par téléphone, un enquêteur se déplace à son domicile, comme pour l'enquête principale.

Organisme collecteur

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Deps et la collecte sera confiée à un prestataire.

Plan de sondage

En accord avec la division Sondages de l'Insee, le Deps prévoit un tirage à deux degrés réalisé par la division Sondages pour le volet métropolitain de l'enquête : un tirage des unités primaires (zones de collecte) puis d'unités secondaires (individus) au sein des unités primaires. Le tirage d'individus au sein des unités primaires constitue un changement par rapport à l'édition précédente : les unités secondaires étaient alors des logements au sein desquels l'enquêteur procédait à un tirage de *kish*. Cette modification constitue *a priori* une amélioration méthodologique puisqu'elle limite le biais de sélection qui peut advenir lorsque l'individu tiré n'est pas celui qui a le plus fort intérêt pour l'enquête au sein du ménage. Le tirage concernera 20 000 individus sélectionnés aléatoirement dans la base de sondage Résil, qui sera partitionnée en strates, afin que les jeunes de 15 à 29 ans soient sur-échantillonnés. En effet, il s'agit de la population dont le taux de réponse est le plus faible.

Afin de préparer le passage de l'enquête à une collecte multimode pour le millésime suivant (2038), une expérimentation multimode séquentielle (Internet, téléphone, face-à-face) sera menée en 2028 auprès d'un échantillon supplémentaire de 4000 individus.

Le questionnaire sera testé en amont de la collecte auprès de 500 individus tirés aléatoirement par la division Sondages dans les mêmes unités primaires.

En 2018, 2000 individus ont été tirés par Drom. Si l'enquête est reconduite en outre-mer, elle fera de nouveau l'objet d'une extension régionale dans chaque Drom, mais les modalités de sa

reconduction sont encore à l'étude.

Taille de l'échantillon

-
Le taux de réponse de l'enquête sur les Pratiques Culturelles 2018 est de 46%, soient 9234 répondants. Pour l'édition 2028, le taux de réponse attendu est légèrement plus élevé car le Deps souhaite demander le caractère obligatoire au Comité du Label. Ainsi, pour l'enquête principale, le taux de réponse attendu est de 56%, ce qui correspond à 11 200 répondants parmi les 20 000 individus échantillonnés.

Pour l'expérimentation multimode, les hypothèses de réponse sont fondées sur les résultats observés pour l'enquête Logement 2023-2024 de l'Insee. Sur les 4000 individus échantillonnés :

- 1200 répondants Internet sont attendus, soit un taux de réponse de 30 %
- 800 répondants téléphone sont attendus, soit un taux de réponse de 30 %
- Enfin, en face-à-face, on anticipe 600 répondants, soit un taux de réponse de 30 %
- Au total, cela correspond à 2600 répondants, soit un taux de réponse global de 65%

Service(s) producteur(s)

Service producteur principal

SSM Culture - DEPS

Partenariat

L'enquête est intégralement financée par le ministère de la Culture.
Le Deps bénéficie d'échanges avec l'Insee pour la préparation de l'enquête : avec la division Sondages pour l'échantillon et les redressements, avec la division Recueil et Traitement de l'Information (DRTI) et le directeur du programme multimode à l'Insee à propos de l'adaptation du questionnaire à l'expérimentation multimode.

Date prévisionnelle de la première publication

18 mois après la collecte

